

Termes de Référence [TdR]
Expert International en Ecloseries Marines [H/F]
“Renforcement des compétences
de l’écloserie marine de Bou Ismaïl (CNRDPA) Algérie”

1. CONTEXTE

1.1. Présentation du programme

L'objectif général du Programme « [Economie Bleue, Pêche et Aquaculture](#) » est de contribuer au développement économique de l'Algérie en développant durablement l'Economie Bleue (EB) notamment dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture en cohérence avec les actions que le Gouvernement algérien sera amené à lancer au titre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l'Economie Bleue (SNEB).

La logique d'intervention du projet s'articule autour des actions phares prévues par la SNEB avec une attention particulière portée au développement des activités de pêche et d'aquaculture. Il s'agit d'un secteur clé réparti sur l'ensemble de la bande côtière du pays (plus de 2000 km) et capable de fédérer l'ensemble des intervenants sectoriels de l'EB. Le présent programme a pour but d'accompagner le développement des opportunités économiques du secteur au profit des communautés côtières, d'une utilisation rationnelle des ressources et de la sauvegarde de l'environnement.

Le projet « Economie Bleue – Pêche et Aquaculture » vient ainsi appuyer l'opérationnalisation de la SNEB-2030 autour de trois objectifs spécifiques (OS) et dix résultats ;

- **OS1 – L'économie bleue soutient la création d'emplois, de valeur et de nouvelles opportunités d'investissement** au profit des communautés côtières par la diversification des services, l'innovation, la mise en place de la Planification des Espaces Maritimes (PEM) et la promotion de l'aquaculture marine et continentale ;
- **OS2 – Les revenus et les conditions de travail** des pêcheurs artisans sont améliorés ;
- **OS3 – L'Algérie dispose des capacités opérationnelles pour assurer le suivi, le contrôle et la gestion de la pêche** sur l'ensemble de son territoire en répondant aux définitions et exigences d'encadrement et de rapportage auprès des instances régionales de régulation (CGPM, CICTA).

La présente mission est liée de manière étroite aux objectifs spécifiques OS1 et OS2, avec une attention particulière en ce qui concerne la promotion d'une aquaculture et d'une durable, compétitive, diversifiée et sûre vis-à-vis de la santé du consommateur.

1.2. Contexte de la mission

L'aquaculture en Algérie a franchi une étape importante dans son développement, atteignant une production annuelle d'environ 5 000 tonnes. Les prévisions sont optimistes, annonçant un doublement de ce chiffre d'ici cinq ans et un triplement au cours des dix prochaines années.

Cette production provient principalement de la pisciculture marine, où une dizaine d'entreprises spécialisées élèvent la dorade et le loup de mer dans des cages flottantes en HDPE. Le cadre institutionnel a également évolué avec un soutien technique et scientifique renforcé, ainsi qu'une réglementation adaptée pour accompagner la croissance du secteur.

Cependant, l'aquaculture algérienne reste fortement dépendante des importations d'intrants, notamment les alevins et les aliments pour poissons. Un enjeu stratégique majeur pour le développement du secteur réside dans l'implantation d'écloseries marines locales, afin de réduire cette dépendance.

Actuellement, l'importation d'alevins en provenance d'Europe expose le secteur à des risques liés à la qualité, à la traçabilité et à l'adaptation des alevins aux conditions locales. La création d'écloseries en Algérie offrirait plusieurs avantages, tels qu'un contrôle accru sur la qualité génétique des alevins, une meilleure traçabilité, ainsi que la production d'alevins adaptés aux écosystèmes marins algériens. Cela permettrait également de diminuer la dépendance vis-à-vis des excédents européens, tout en offrant plus d'autonomie et de flexibilité aux pisciculteurs locaux.

À ce jour, la seule écloserie marine en Algérie est la Ferme pilote d'aquaculture marine de Bou Ismaïl, gérée par le Centre National pour la Recherche et le Développement de la Pêche et l'Aquaculture (CNRDPA). Le personnel y a été formé dans le cadre de divers programmes, et les techniques de production d'alevins de dorade sont désormais maîtrisées. Des opérations expérimentales de reproduction et d'alevinage sont régulièrement menées au sein de cette infrastructure.

Cette écloserie pourrait jouer un rôle clé dans l'implantation d'écloseries commerciales en Algérie, en servant d'unité pédagogique pour la formation pratique des ingénieurs aquacoles dans les techniques de reproduction et d'alevinage.

Par ailleurs, en l'absence d'infrastructures adéquates pour la formation pratique dans les programmes de 3ème cycle en aquaculture, la ferme marine de Bou Ismaïl pourrait combler ce manque en offrant un espace propice aux stages pratiques pour les étudiants en master. Grâce

à des conventions de partenariat entre le CNRDPA et les universités, Bou Ismaïl deviendrait une plateforme idéale pour permettre aux étudiants de développer des compétences pratiques en reproduction, alevinage, gestion d'écloserie, et recherche appliquée. Cela renforcerait à la fois la formation académique et la recherche en aquaculture dans le pays.

Toutefois, elle fait face à certaines limitations, notamment en matière de production d'aliment vivant de qualité et en quantité suffisante, d'expérience dans la reproduction et l'alevinage du loup de mer, ainsi que de compétences pour mener des recherches appliquées et pour fonctionner pleinement comme unité pédagogique.

2. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS

2.1. Objectifs de la mission

La présente mission d'expertise poursuit les objectifs spécifiques suivants :

L'objectif général de l'action est de promouvoir la durabilité du secteur de l'aquaculture algérienne en diminuant la dépendance des importations d'intrants et en favorisant la montée en compétences de l'institution d'encadrement scientifique du secteur.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Optimiser les capacités techniques et opérationnelles de l'écloserie de Bou Ismaïl en améliorant les processus de production d'aliments vivants et de reproduction/alevinage des espèces encore non maîtrisées, comme le loup de mer et le maigre ;
- Renforcer les compétences du personnel de l'écloserie pour développer et mener des programmes de recherche appliquée axés sur l'optimisation des rendements et le renforcement de la durabilité de l'aquaculture marine en Algérie ;
- Créer une unité pédagogique au sein de l'écloserie, afin de servir de base de formation et de perfectionnement pour les futurs ingénieurs et opérateurs des écloseries marines privées en Algérie.

2.2. Résultats attendus de la mission

Les résultats attendus de la mission sont les suivants :

Les résultats attendus dans le cadre de cette action sont les suivants :

- Un diagnostic sur l'état de l'écloserie est dressé en mettant l'accent sur les possibilités d'élargissement du RAS et le potentiel pour la mise en place d'une stratégie d'écloserie pédagogique ;
- Les installations pour l'obtention de l'aliment vivant (cultures auxiliaires) ont été améliorés et les capacités pour l'obtention de l'aliment de qualité et en quantité renforcées ;
- Les techniques de reproduction et d'alevinage du loup de mer sont maîtrisées par le staff de l'écloserie de Bou Ismail ;
- Un stock de géniteurs de maigre a été constitué et acclimaté ;
- Les compétences du personnel de l'écloserie en matière d'expérimentation ont été renforcées et il existe une stratégie de recherche appliquée ;
- Les capacités de l'écloserie pour servir en tant que ferme pédagogique ont été améliorées ;

3. ACTIVITES PREVUES DANS LE CADRE DE LA MISSION

Pour l'atteinte des résultats ci-avant détaillés, les activités suivantes sont prévues dans le cadre de la mission :

- 3.1. Réaliser un diagnostic complet de l'écloserie pour identifier les besoins d'amélioration.
- 3.2. Améliorer les infrastructures pour augmenter la capacité et la qualité de production des aliments vivants.
- 3.3. Élaborer un projet technique pour élargir le système de recirculation d'eau (RAS) et optimiser la gestion des ressources.
- 3.4. Accompagner le personnel pendant un cycle de reproduction et d'alevinage du loup de mer.
- 3.5. Préparer la constitution d'un stock de géniteurs de maigre.
- 3.6. Concevoir une stratégie de recherche appliquée en collaboration avec le CNRDPA et la Sous-direction de recherche du MPPH.
- 3.7. Renforcer les compétences du personnel en suivi et expérimentation.
- 3.8. Concevoir une stratégie pour créer une unité pédagogique au sein de l'écloserie.
- 3.9. Organiser un atelier final pour présenter les activités réalisées et les résultats obtenus.

Le public cible des activités mentionnées sera constitué principalement des ingénieurs et techniciens de l'écloserie marine du CNRDPA. Toutefois, d'autres ingénieurs issus des universités proposant des formations de troisième cycle en aquaculture, ainsi que des représentants d'entreprises privées du secteur de l'aquaculture, pourraient être invités à participer afin d'enrichir les activités et favoriser un échange de connaissances plus large.

4. INDICATEURS DE RESULTAT DIRECT DE LA MISSION

Les indicateurs suivants devront être renseignés dans le rapport de mission :

- Maîtrise et rendement du cycle de reproduction et d'alevinage du loup de mer ;
- Dispositions entreprise pour optimiser l'aménagement de l'écloserie de Bou Ismaïl ;
- Adoption d'une stratégie de recherche appliquée ;
- Démarches pour la création d'une écloserie pédagogique ;

Sources de vérification

- Rapports de l'activité ;

5. DEROULEMENT ET CALENDRIER DE LA MISSION

Sous la supervision de l'Expert référent pour la pêche et l'aquaculture, et avec l'appui de l'Expert International en Aquaculture, la mission sera réalisée par un bureau d'études spécialisé, au cours de la période comprise entre avril et octobre 2025. Un budget de 60 H/J est provisionné, incluant le temps nécessaire aux déplacements et à la rédaction des rapports de mission.

Le calendrier indicatif de la mission et la répartition des h/j sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Activités	Période	Hommes/jour
3.1	Avril/octobre 2025	5
3.2	Avril/octobre 2025	5
3.3	Avril/octobre 2025	5
3.4	Avril/octobre 2025	20
3.5	Avril/octobre 2025	5
3.6	Avril/octobre 2025	3
3.7	Avril/octobre 2025	15
3.8	Avril/octobre 2025	5
3.9	Avril/octobre 2025	2
Total H/J		60

La date de démarrage de la mission est prévue en début Avril 2025 ;

Le lieu de travail de l'expert est Alger avec des déplacements sur les régions côtières en fonction de besoins.

6. PROFIL DE L'EXPERT

La mise en œuvre de la mission nécessitera du recrutement d'un expert international répondant au profil suivant :

« **Expert International en écloseries marines** »

Catégorie de l'expert : Expert senior (> 10 ans d'expérience)

Qualifications et Compétences :

- Diplôme universitaire (Bac +5 minimum) en Biologie, Aquaculture ou équivalent ;
- Parfaite maîtrise de la langue française (orale et écrite), la maîtrise de l'arabe est un atout.
- Adresse à l'élaboration de rapports, manuels et documentation technique ;
- Maîtrise des outils informatiques nécessaires pour la mise en œuvre de la mission ;

Expérience générale :

- Expérience professionnelle minimale de 10 ans dans le domaine du développement de l'aquaculture marine ;

Expérience spécifique :

- Au moins 03 expériences en lien avec la direction/gestion d'écloseries marines ;
- Au moins 02 expériences en matière de coopération internationale pour le développement de l'aquaculture ;
- Une expérience préalable en Algérie sera considérée comme un atout ;

7. LANGUE DE TRAVAIL

Le français est la langue de travail de la mission. Les rapports de mission et tous les documents annexés sont rédigés en langue française.

8. AUTRE

Toute candidature devra être accompagnée d'un CV au modèle UE et d'une note méthodologique.